



RPS – Quèsaquo ?

On en parle dans nos tracts et on en reparle dans les mails que nous vous envoyons. Pour ainsi dire toute la radio en parle et pourtant on a l'impression que rien ne bouge.

Globalement, les situations de souffrance au travail sont multiples. Ce qui nous préoccupe, c'est que certaines se généralisent.

La souffrance peut être due à des personnes : rapports conflictuels, violences verbales, harcèlement moral ou harcèlement sexuel. Quand ce sont des situations individuelles dont on est témoin ou victime, l'essentiel est de ne pas demeurer silencieux, isolé. Qualifier ce qu'on vit ou ce qu'on voit n'est pas toujours facile, mais peu importe, dans le doute, il faut en parler. L'encadrement peut représenter une ressource, la RH de proximité également. A SUD aussi et c'est très important, vous avez des relais. Vous pouvez demander à parler aux permanent, appeler, passer au bureau, envoyer un mail, tout est bon. Sur les questions sensibles d'agissements sexistes et harcèlement sexuel, vous pouvez contacter Ariane Herbay, Delphine Merlaud, Julien Collin ou Benoit Gaspard en toute confidentialité.

Mais la souffrance peut être due au travail lui-même : une charge de travail trop importante ou au contraire une absence de travail, un travail mal défini, des rôles mal répartis au sein d'un bureau ou d'un service, des missions qui vont à l'encontre de nos valeurs, qui engendrent une perte d'intérêt. Parfois c'est pire, on suspecte une volonté délibérée de dégouter des salariés ou de les pousser vers la sortie. Tout cela ce sont des risques psycho-sociaux (RPS – ah, mais c'est donc ça !).

Depuis 2010 nous subissons des suppressions de postes, redéploiements de postes, départs non remplacés ou laissés vacants 6 mois ou plus et maintenant la Rupture Conventionnelle Collective et ses plans de réorganisation. Tout cela a fini par généraliser toutes les tensions et souffrances liées au travail.

C'est pour cela que les Organisations Syndicales ont obtenu ces dernières années que des diagnostics soient établis : le questionnaire CEGAPE auquel vous avez pu répondre en ligne à l'automne 2020 et les entretiens collectifs qui ont suivi en février-mars 2021 ainsi que le questionnaire ISAST à France Bleu (en juin 2020 pour la délégation SUD Méditerranée et au printemps 2021 pour les autres délégations et France Bleu Paris) et les entretiens qui ont suivi.

A chaque fois, le résultat est accablant : la souffrance au travail est là, presque partout à la radio – des directions et services sont classées rouge. Par exemple, on lit dans le rapport ISAST :

« La préservation de la santé des salariés n'est pas assurée pour tous : une partie des arrêts de travail pour maladie pourrait être requalifiés en accident du travail ou maladie professionnelle »

« De nombreux salariés travaillent au-delà du temps prévu par leur contrat de travail »

Mais à chaque fois : on constate que la Direction ne communique pas les résultats aux salariés.

Et aucun plan d'action ne paraît vraiment mis en place. Réduire les RPS ne paraît pas être la priorité numéro 1 de la direction.

Aujourd'hui SUD s'interroge : comment contraindre la Direction à faire ce qu'il faut ? Bloquer les réunions de négociations ? Attaquer Radio France en justice ?

Comment faire pour passer des constats aux actes : ce doit être ça notre priorité à SUD.